

GUIDE RÉPONDANT RÉGIONAL

100 % Régional

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais



Table des matières

Le Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS)	3
Rôle et responsabilité du répondant régional	3
Jeux régionaux	6
Finale des Jeux du Québec	7
Rencontre Pré-Départ	8
Dates limites à retenir	9
Diagramme décisionnel pour la sélection des athlètes	10
Diagramme décisionnel pour la sélection des entraîneurs	11
Diagramme décisionnel pour la sélection des accompagnateurs	12
Programme de subvention SagLac en action	4
Programme national de certification des entraîneurs	5
Programme de reconnaissance sportive	5
Pour nous joindre	6

Le Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS)

Rôle du RLS relatif aux Jeux du Québec régionaux

Le RLS est l'organisme responsable de coordonner la réalisation des Jeux du Québec régionaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais. Il accompagne les répondants régionaux dans la gestion de l'événement afin de faciliter le respect des procédures et des échéanciers relatifs aux jeux régionaux et à la Finale des Jeux du Québec. Il travaille ainsi de concert avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *SPORTSQUÉBEC*, les fédérations sportives, les associations et les clubs régionaux.

Rôle et responsabilité du répondant régional

Rôle

Le répondant régional est une personne désignée par une fédération sportive à titre de responsable du développement d'une discipline dans un territoire des Jeux du Québec. En plus de transmettre les informations à l'ensemble de sa communauté sportive (association, clubs, administrateur, entraîneurs, parents, athlètes, officiels, etc.) il est responsable d'organiser les Jeux régionaux de son sport.

Responsabilité

- Transmettre les informations à l'ensemble de sa communauté sportive;
- Déterminer le lieu et la date de l'événement de qualification régional (jeux régionaux) en tenant compte de l'échéancier;
- Remplir et faire parvenir le [formulaire pour l'organisation des jeux régionaux](#) au Regroupement Loisirs et Sports (RLS) le plus tôt possible (**Jeux hivernaux : 20 octobre | Jeux estivaux : 20 avril**);
- Lire, comprendre et diffuser les informations concernant la [norme d'opération](#) de son sport (catégories et critères d'admissibilités, composition de l'équipe, sélection des entraîneurs, athlètes identifiés espoir, etc.). Au besoin, questionner la Fédération et/ou le RLS;
- Planifier et organiser l'événement régional;
- Remettre les documents nécessaires au RLS au **maximum 10 jours après** l'événement (liste des participants, résultats, photo, etc.);
- Former, dans la mesure du possible, une délégation complète de son sport pour la Finale et envoyer la liste des athlètes, entraîneurs, accompagnateurs et substituts au RLS le plus tôt possible;
- Etc.

Programme de subvention SagLac en action



PROGRAMME DE SUBVENTION "SAG-LAC EN ACTION"

Volet	Description et objectifs généraux	Montant maximal
Volet 1 : Projet de développement	<p>Demande qui vise à soutenir la réalisation de nouveaux projets novateurs ou la bonification de projets existants, locaux, régionaux et provinciaux, favorisant directement la pratique d'activités physiques, de sports ou d'activités de plein air.</p> <p>Demande qui vise l'achat de matériel durable dépassant 1 000 \$ si le matériel est intégré dans un projet.</p>	<p>6 000 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ OSBL : 80 % de l'aide financière demandée. • Municipalité et milieu scolaire : 60 % de l'aide financière demandée.
Volet 2 : Achat de matériel durable	<p>Demande qui vise à soutenir l'achat de matériel durable pour la mise en place et le développement de l'activité physique, le sport ou les activités de plein air.</p> <p><i>Les demandes d'achat de matériel dépassant 1 000 \$ peuvent être déposées dans le volet 1 : Projet de développement si l'achat de matériel est intégré dans un projet.</i></p>	<p>1 000 \$</p> <p>Jusqu'à 80 % de l'aide financière demandée.</p>
Volet 3 : Formation/accompagnement de groupe ou d'athlète	<p>Demande qui touche un seul individu qui vise l'inscription et/ou les frais de déplacement (hébergement, essence, repas) pour une formation/congrès ou pour l'accompagnement d'un groupe de pratiquants et/ou d'athlètes.</p>	<p>600 \$</p> <p>Jusqu'à 80 % de l'aide financière demandée.</p>

Exemples de projets de développement

- ✓ Organisation d'un championnat provincial;
- ✓ Projet d'initiation pour les jeunes (accès gratuit);
- ✓ Organisation d'une formation de groupe pour entraîneurs ou officiels;
- ✓ Restructuration d'un club et expansion;
- ✓ Création d'un poste de supervision pour les entraîneurs ou les officiels;



Pour plus d'informations, consulter le site internet section [Programme de subvention](#).

Programme de reconnaissance sportive



Depuis 2019, le Programme de reconnaissance sportive remplace le Gala du Mérite sportif régional. À la suite de consultations auprès de ses membres, une restructuration de l'événement a été mise en place afin de correspondre davantage à la réalité d'aujourd'hui.

Avec la complicité de partenaires du milieu sportif, une équipe de tournage surprend un lauréat afin de lui rendre un hommage personnalisé et de lui remettre une bourse de 500,00 \$. Ce candidat est nommé par son entourage sportif pour de multiples raisons (performance, implication, éthique, persévérance, personnalité, cheminement, etc.). La vidéo permet de capter sur le vif la réaction du lauréat et de faire rayonner cette personne en partageant son parcours. Ce programme permet de connaître l'histoire de nombreuses personnes impliquées dans le monde sportif au Saguenay–Lac-Saint-Jean (RLS) grâce à des capsules vidéo diffusées occasionnellement.

 Pour plus d'informations, consulter le site internet section [Reconnaissance sportive](#). Pour le guide et le formulaire, consulter la section [répondant régional](#).

Programme national de certification des entraîneurs

Inscription en ligne :

<https://www.sportsquebec.com/calendrier-formations/>



 Pour plus d'informations, consulter le site internet section [formation des entraîneurs](#)

Jeux régionaux



Voici les tâches spécifiques à effectuer pour l'organisation des Jeux régionaux :

Avant les Jeux régionaux

- 1) Remplir le [formulaire](#) de demande d'aide financière pour l'organisation des Jeux régionaux (Date limite : 20 octobre - Jeux hivernaux | 20 Avril - Jeux estivaux)

Note : Selon les informations inscrites dans le formulaire, le matériel promotionnel à afficher et les médailles seront envoyés à l'adresse inscrite 2 semaines avant l'évènement.

- 2) Lire les [normes d'opération](#) de la Fédération sportive pour connaître les catégories admissibles à la Finale des Jeux du Québec s'il y a lieu et préparer la sélection des athlètes

Pendant les Jeux régionaux

- 3) Organiser et réaliser les Jeux régionaux (afficher le matériel promotionnel et prendre une photo avant ou pendant l'évènement)
- 4) Remplir la [liste de tous les participants](#) à l'évènement qu'ils soient sélectionnés ou non (Informations obligatoires: nom, prénom, date de naissance, sexe, ville/club, catégorie)
- 5) Compiler les résultats.

Note : Si l'évènement est un camp de sélection, les résultats peuvent prendre la forme d'une évaluation des participants. Pour une compétition ou un tournoi, le document peut être par exemple la compilation des résultats des parties d'un tournoi à la ronde, le temps de course, le pointage lors de compétitions jugées, etc.

Après les Jeux régionaux (10 jours ouvrables)

- 6) Envoyer la [liste des participants](#) complète aux Jeux régionaux à coordonnateuractivite@rls-sag-lac.org
- 7) Envoyer une photo de l'évènement
- 8) Envoyer la compilation des résultats de tous les participants des Jeux régionaux
- 9) Envoyer la boîte avec le matériel promotionnel et les médailles restantes

****ANNÉE DE QUALIFICATIONS POUR LES ATHLÈTES, AJOUTER LES ÉTAPES SUIVANTES****

- 10) Remettre les enveloppes identifiées dans la boîte aux athlètes sélectionnés, aux entraîneurs et aux accompagnateurs pour la Finale des Jeux du Québec
- 11) Envoyer la liste des athlètes, entraîneurs et accompagnateurs sélectionnés pour la Finale des Jeux du Québec (inscriptions provinciales) dûment remplie.



Tous les documents se trouvent sur le site internet du RLS section [répondants](#).



Voici les tâches à effectuer en vue de la Finale des Jeux du Québec à la suite des Jeux régionaux :

Inscriptions provinciales

- 1) Faire la sélection des athlètes, entraîneurs et accompagnateurs qui participeront à la Finale des Jeux du Québec
- 2) Vérifier si tous les athlètes ont atteint le critère espoir auprès de la Fédération et si tous les entraîneurs répondent aux critères concernant leur formation
- 3) Envoyer au RLS la liste des inscriptions provinciales la semaine suivant la sélection des athlètes (10 jours ouvrables). Tous les champs doivent être remplis y compris les épreuves

Porte-Drapeau

- 4) Déposer une candidature par sport avant le 1^{er} février 2022 pour le Porte-Drapeau. Le RLS identifiera un athlète pour représenter la région comme Porte-Drapeau lors de la cérémonie d'ouverture pour les sports du bloc 1 et prendra en compte les candidatures reçues pour la cérémonie de fermeture pour les sports du bloc 2

Vérification antécédents judiciaires - accompagnateurs

- 5) Afin de bénéficier de la gratuité pour la vérification des antécédents judiciaires des accompagnateurs, le répondant régional doit informer les accompagnateurs qu'ils doivent remplir le [formulaire pour la vérification des antécédents judiciaires](#) et le retourner signé avec 2 pièces d'identité à coordonnateuractivite@rls-sag-lac.org au plus tard le **1^{er} février 2022**.



Pour plus d'informations, consulter le site internet section [répondants](#).

BLOC 1 5 AU 8 MARS 2022				BLOC 2 9 AU 12 MARS 2022			
 CURLING	 ESCRIME	 GYMNASTIQUE	 NAUTISME	 BADMINTON	 BASKETBALL EN FAUTEUIL ROULANT	 BIATHLON	 CURLING
 HOCKEY	 PATINAGE ARTISTIQUE	 PATINAGE DE VITESSE	 PLONGEON	 HOCKEY	 JUDO	 NATATION	 BIATHLON
 TAEKWONDO	 TRAMPOLINE	RDL @ 2022		 SKI DE FOND	 TENNIS DE TABLE	RDL @ 2022	

56^e Finale des Jeux du Québec Rivière-du-Loup 2022



Rencontre Pré-Départ

La rencontre Pré-Départ est obligatoire pour tous les entraîneurs, accompagnateurs et athlètes qui ont été sélectionnés pour Finale des Jeux du Québec. La date de la rencontre est déterminée dès le mois de septembre afin d'organiser toutes activités relatives au sport avant ou après la date prévue.

La rencontre permet de répondre aux questions ainsi que :

- Faire un suivi des inscriptions
- Recevoir les vêtements officiels de la délégation
- Expliquer tous les éléments liés à la Finale (Transport, hébergement, alimentation, santé, etc.)
- Permettre un contact entre les entraîneurs, accompagnateurs, athlètes et parents du même sport

Afin de faciliter la gestion et les questions avant le départ et durant les Jeux du Québec, il est nécessaire d'y assister. Nous invitons les parents à être présent.

Pour toutes absences, bien vouloir contacter la Chef de mission avant la rencontre par courriel :

coordonnateuractivite@rls-sag-lac.org.



RENCONTRE PRÉ-DÉPART

DIMANCHE, 13 FÉVRIER 2022
HÔTEL UNIVERSEL, ALMA · 13H

ATHLÈTES · ENTRAÎNEURS · ACCOMPAGNATEURS

POUR INFORMATION
418-480-2228 POSTE 223

Dates limites à retenir

Date	Échéancier	Étapes
13 octobre 2021	Mardi avant la date limite du dépôt de formulaire l'année d'une Finale provinciale des Jeux du Québec	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre des répondants régionaux
20 octobre 2021	Jeux estivaux : 20 avril Jeux hivernaux : 20 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire demande d'aide financière pour l'organisation des Jeux régionaux
1 ^{er} février 2022	1 mois avant le départ	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de vérification des antécédents judiciaires pour les accompagnateurs
1 ^{er} février 2022	1 mois avant le départ	<ul style="list-style-type: none"> Candidature Porte-Drapeau
13 février 2022	Jeux estivaux : Lundi suivant le 2 ^e dimanche de juillet Jeux hivernaux : Lundi suivant le 2 ^e dimanche de février	<ul style="list-style-type: none"> Date limite inscription en ligne pour les athlètes, entraîneurs et accompagnateurs Rencontre Pré-Départ
2 au 4 mars 2022	2 jours avant le départ des athlètes jusqu'à la veille minuit du départ	<ul style="list-style-type: none"> Date limite Substituts
La semaine suivant les Jeux régionaux		<ul style="list-style-type: none"> Liste complète des participants aux Jeux régionaux Compilation des résultats Photo Retour matériel promotionnel Liste athlètes, entraîneurs et accompagnateurs sélectionnés



Pour plus d'informations, consulter le site internet section [répondants](#).



Diagramme décisionnel pour la sélection des athlètes

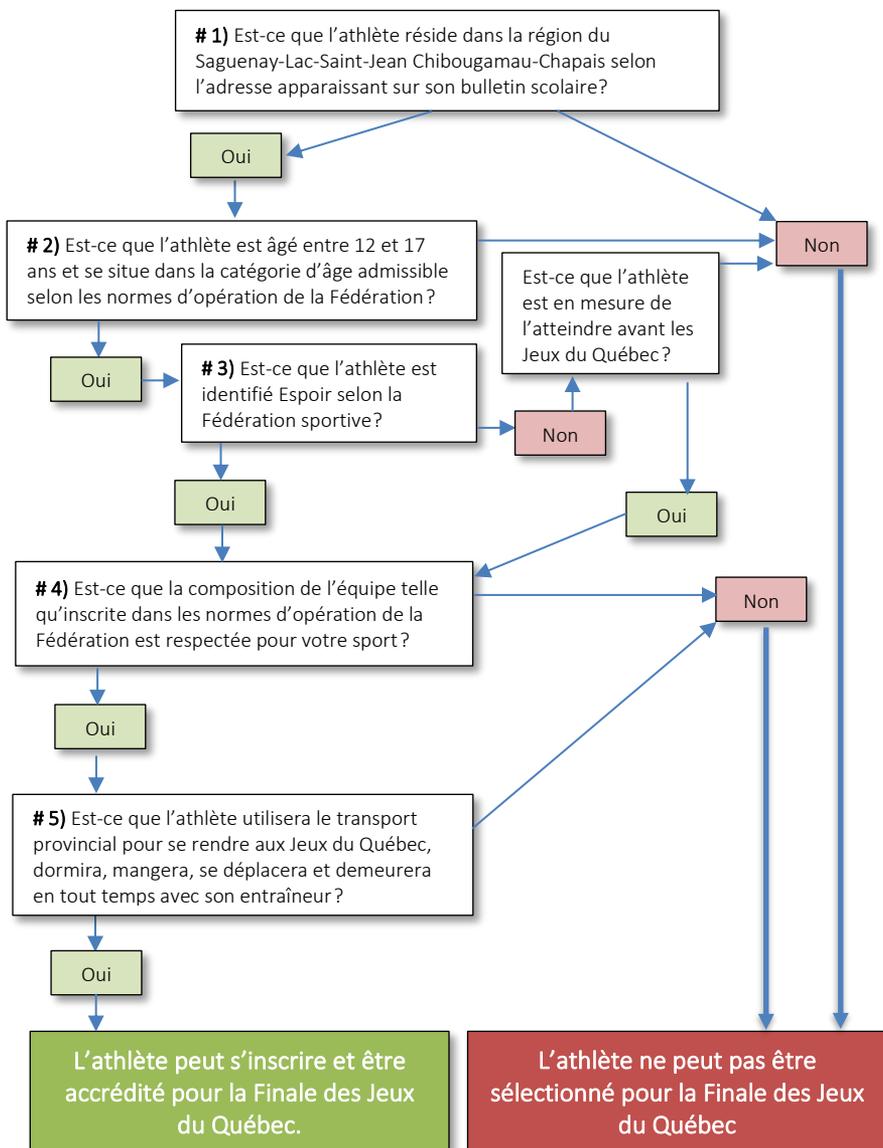


Diagramme décisionnel pour la sélection des entraîneurs

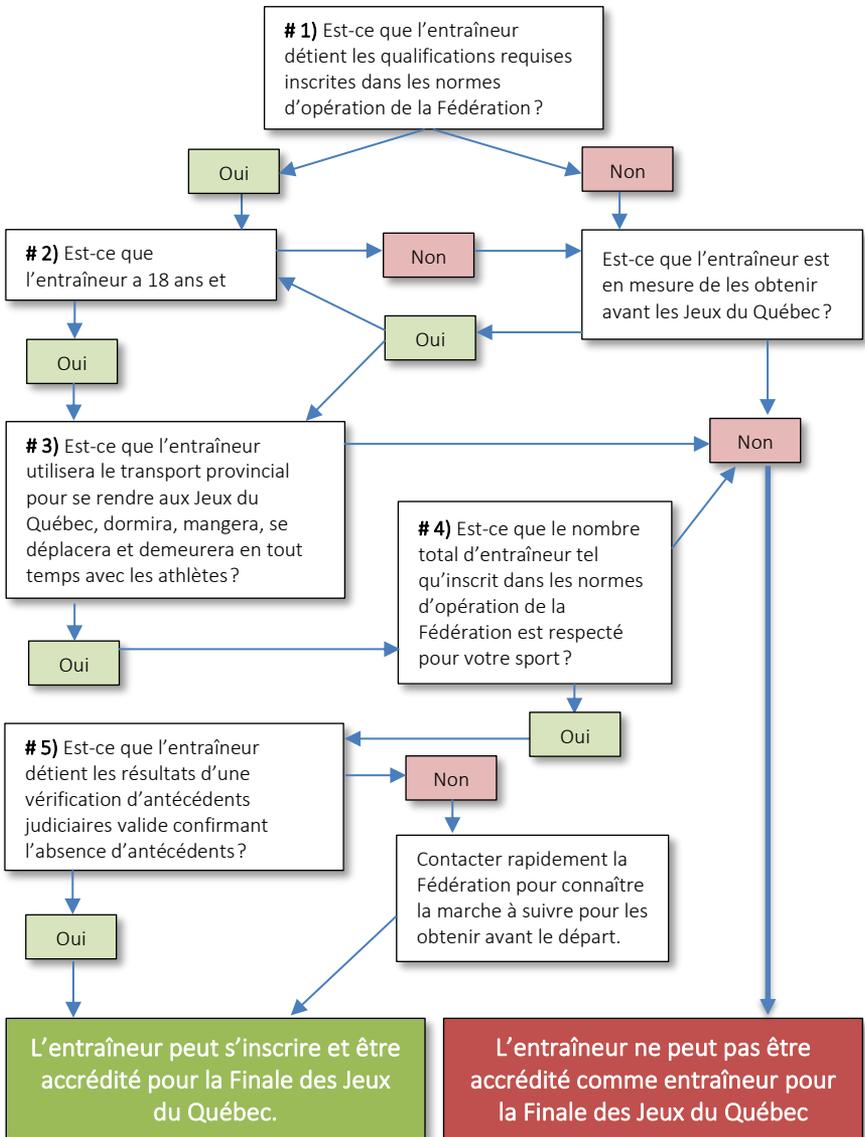
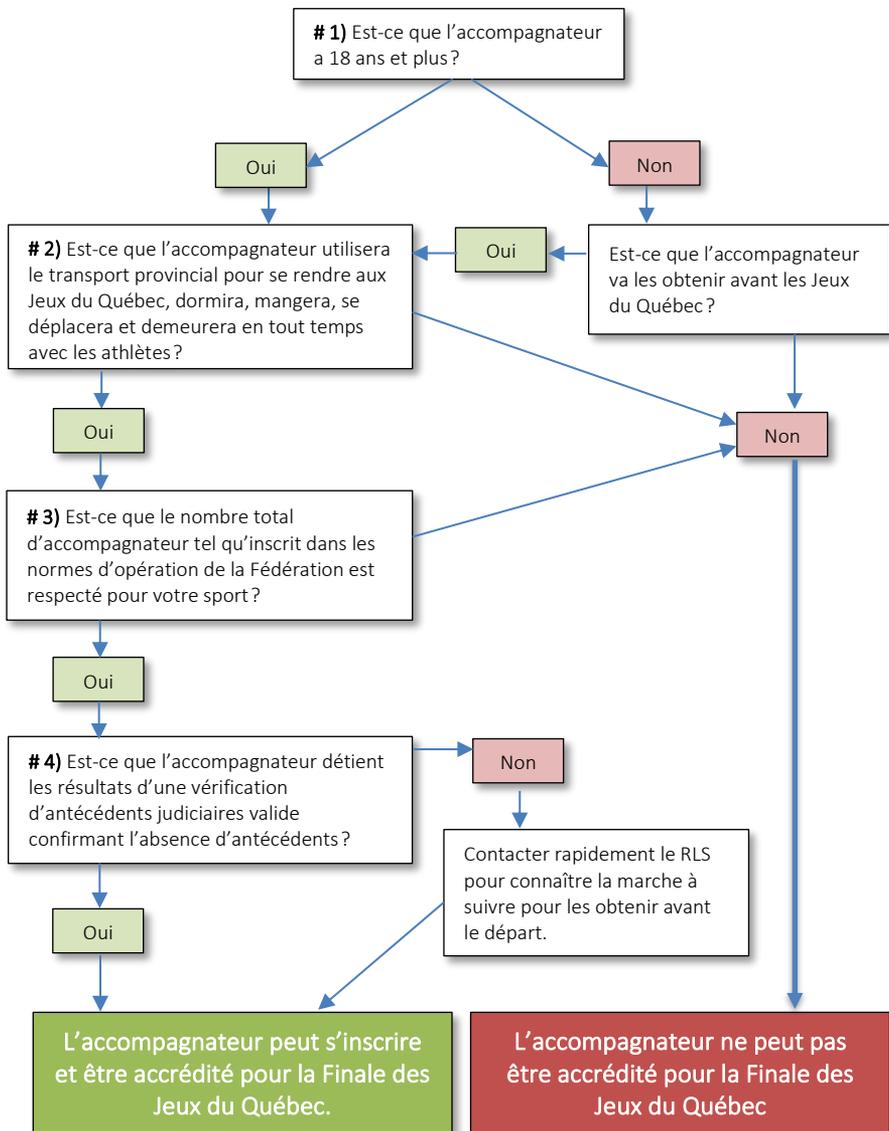


Diagramme décisionnel pour la sélection des accompagnateurs



Pour nous joindre

Alexandra Larouche | Coordonnatrice aux activités
414, rue Collard Ouest
Alma (Qc), G8B 1N2
418-480-2228 poste 223
coordonnateuractivite@rls-sag-lac.org
www.rlssaguenaylacstjean.com

Médias sociaux

La région utilise une page Facebook pour partager les moments forts de la délégation. Les photos, vidéos, faits saillants de nos membres peuvent être partagés.



Aimez la page Facebook :

Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean

